

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W19-435217

37593

Optique

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :

2798

Société :

RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

CHAIRIB KAMAL

Date de naissance :

20/05/1951

Adresse :

Tél. :

Total des frais engagés : 47,80

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation :

ACCUEIL

Nom et prénom du malade :

Lui-même

Conjoint

Nature de la maladie :

ACHAT Libre

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli au médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente d'avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnel

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

215

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
.....	INP : <input type="text"/>
.....	
.....	

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE CHABECK Maison des Entrepreneurs Rue des Entrepreneurs 55 59320 Lille</i>	10/03/2022	47.80

ANALYSES - RADIGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
.....
.....
.....

AUXILIAIRES MEDICAUX					
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre		Montant détaillé des Honoraires	
		A M	P C	I M	I V
.....
.....
.....

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES					
Le praticien est prie de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature de					
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi					
SOINS DENTAIRES 	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>	
	
	
	
	
	
	
	
	
	
COEFFICIENT DES TRAVAUX					
MONTANTS DES SOINS					
DEBUT D'EXECUTION					
FIN D'EXECUTION					
COEFFICIENT DES TRAVAUX					
MONTANTS DES SOINS					
DATE DU DEVIS					
DATE DE L'EXECUTION					
O.D.F PROTHESES DENTAIRES 	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				
	H	25533412	21433552		
	D	00000000	00000000		
	D	00000000	00000000		
	H	35533411	11433553		
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel Therapeutique, nécessaire à la profession				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS					
VISA ET CACHET DU PRATICIEN A					

PHARMACIE CHAABI
DR KHADIJA CHAABI
114 RUE NOUHASS EL NAHOUI MAARIF CASA

Tél : 0522990922

Patente N°: 35707589
N° R.C. :
Compte :
CNSS :
Id.Fiscale :
ICE :

Le : 10/03/2020

chakib-kamal

FACTURE : 3621 du : 10/03/2020

Qté	Désignation	Prix PPV	Montant	TVA
2	POLERY SP AD	23,90	47,80	7,00%
Total TTC			47.80	

Arrêtée la présente facture à la somme de : **QUARANTE SEPT DIRHAMS ET QUATRE-VINGTS CTS**

	Taux	HT	TVA	TTC
7.00%	7,00	44,67	3,13	47,80
		44,67	3,13	47,80



Polery adultes 200ml, sirop
Codéine base – Extrait fluide d'Erysimum

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

Gardez cette notice, vous pourrez avoir besoin de la relire.

Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.

Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

POLERY ADULTES

LOT:453
PER:10/20
PPV:23.90DH

Possibilité de :

- Constipation, somnolence, états vertigineux, nausées, vomissements.

Rarement :

- Bronchospasme, réactions cutanées allergiques, dépression respiratoire.

Aux doses supra-thérapeutiques : il existe un risque de dépendance et de syndrome de sevrage à l'arrêt brutal, qui peut être observé chez l'utilisateur et chez le nouveau-né de mère toxicomane.

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si certains effets indésirables deviennent graves, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

Mises en garde et précautions d'emploi :

Mises en garde spéciales

ATTENTION : Le taux alcoolique de ce médicament est de 2% (2% V/V) soit 369 mg d'alcool (éthanol) par cuillère à soupe (15 ml) de sirop.

L'utilisation de ce médicament est dangereuse chez les sujets alcooliques et doit être prise en compte chez les femmes enceintes ou allaitant, les enfants et les groupes à haut risque tels que les insuffisants hépatiques ou les épileptiques.

Ce médicament contient 9 g de saccharose par cuillère à soupe (15 ml) dont il faut tenir compte dans la ration journalière en cas de régime pauvre en sucres ou de diabète. Ce médicament contient du saccharose. Son utilisation est déconseillée chez les patients présentant une intolérance au fructose, un syndrome de malabsorption de glucoses et du galactose ou un déficit en sucrase/émolase. Ce médicament contient du nipaagine et peut provoquer des réactions allergiques (éventuellement retardées). Un traitement prolongé par la codéine à fortes doses peut conduire à un état de dépendance. Les toux productives, qui sont un élément fondamental de la défense broncho-pulmonaire, sont à respecter. Il est illogique d'associer un expectorant ou mucolytique à ce médicament sans raison. Avant de prendre un traitement antitussif, il convient de rechercher les causes de la toux qui nécessitent un traitement spécifique. Si la toux résiste à un antitussif administré à une posologie élevée, on ne doit pas procéder à une augmentation des doses, mais à une recherche de la cause de la toux. L'utilisation de ce médicament contient une interaction connue avec certains médicaments antidiabétiques.

Polery adultes 200ml, sirop
Codéine base – Extrait fluide d'Erysimum

Veuillez lire attentivement l'intégralité de cette notice avant de prendre ce médicament.

Gardez cette notice, vous pourrez avoir besoin de la relire.

Si vous avez toute autre question, si vous avez un doute, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

Ce médicament vous a été personnellement prescrit. Ne le donnez jamais à quelqu'un d'autre, même en cas de symptômes identiques, cela pourrait lui être nocif.

Si l'un des effets indésirables devient grave ou si vous remarquez un effet indésirable non mentionné dans cette notice, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

POLERY ADULTES

LOT:453
PER:10/20
PPV:23.90DH

Possibilité de :

- Constipation, somnolence, états vertigineux, nausées, vomissements.

Rarement :

- Bronchospasme, réactions cutanées allergiques, dépression respiratoire.

Aux doses supra-thérapeutiques : il existe un risque de dépendance et de syndrome de sevrage à l'arrêt brutal, qui peut être observé chez l'utilisateur et chez le nouveau-né de mère toxicomane.

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si certains effets indésirables deviennent graves, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

Mises en garde et précautions d'emploi :

Mises en garde spéciales

ATTENTION : Le taux alcoolique de ce médicament est de 2% (2% V/V) soit 369 mg d'alcool (éthanol) par cuillère à soupe (15 ml) de sirop.

L'utilisation de ce médicament est dangereuse chez les sujets alcooliques et doit être prise en compte chez les femmes enceintes ou allaitant, les enfants et les groupes à haut risque tels que les insuffisants hépatiques ou les épileptiques.

Ce médicament contient 9 g de saccharose par cuillère à soupe (15 ml) dont il faut tenir compte dans la ration journalière en cas de régime pauvre en sucres ou de diabète. Ce médicament contient du saccharose. Son utilisation est déconseillée chez les patients présentant une intolérance au fructose, un syndrome de malabsorption de glucoses et du galactose ou un déficit en sucrase/émolase. Ce médicament contient du nipaagine et peut provoquer des réactions allergiques (éventuellement retardées). Un traitement prolongé par la codéine à fortes doses peut conduire à un état de dépendance. Les toux productives, qui sont un élément fondamental de la défense broncho-pulmonaire, sont à respecter. Il est illogique d'associer un expectorant ou mucolytique à ce médicament sans raison. Avant de prendre un traitement antitussif, il convient de rechercher les causes de la toux qui nécessitent un traitement spécifique. Si la toux résiste à un antitussif administré à une posologie élevée, on ne doit pas procéder à une augmentation des doses, mais à une recherche de la cause de la toux. L'utilisation de ce médicament contient une interaction connue avec certains médicaments antidiabétiques.